

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 7 Décembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, BOUTON, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur AUDIN (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Madame DENIS (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Madame DUPONT*), Monsieur AMOURI (*pouvoir à Monsieur BIREMBAUT*), Monsieur SANCHEZ (*pouvoir à Madame DUFOUR-TONINI*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*).

Absents excusés : MM. TONNEAU, FEDDAL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur HOCHART.

DELIBERATION N° 1/1 : FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (*Commissions à caractère réglementaire*): Commission d'Appel d'Offres et Jury de concours.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Par délibération n° 8/1A en date du 28 mai 2020, le Conseil Municipal a composé sa commission d'Appel d'Offres et jury de concours.

Le Conseil Municipal a, lors de la séance du 28 mai 2020, composé cette commission comme suit :

. Délégués titulaires :

- Madame DENIS Annie
- Monsieur DERUELLE Patrick
- Monsieur FEDDAL Youssef
- Madame LEMOINE Solange
- Monsieur HOCHART Joshua

. Délégués suppléants :

- Monsieur AMOURI Ali
- Monsieur CYBURSKI Roger
- Madame MOHAMED Yamina
- Monsieur SANCHEZ Thomas
- Madame GAJDA Valérie

La démission de Monsieur Patrick DERUELLE, Conseiller Municipal, titulaire à la Commission d'Appel d'Offres et jury de concours, sur la liste « *Fiers d'être Denaisiens* », en 2^{ème} position, entraîne une modification de la Commission d'Appel d'Offres et jury de concours.

.../...

En l'absence de règles législatives concernant le remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, il convient alors de se référer au règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres établi de la collectivité, conformément à la délibération n° 9 du 7 avril 2022 en son article 3.7 (*règles de remplacement des membres titulaires par les membres suppléants*) qui précise qu'« en cas d'absence temporaire d'un membre titulaire, il peut être remplacé par un des membres suppléants. En cas **d'indisponibilité permanente d'un membre**, il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire par le suppléant inscrit sur la même liste, et venant immédiatement après le dernier titulaire de ladite liste. Le remplacement du suppléant ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après le dernier membre suppléant retenu. Il est procédé au renouvellement intégral de la commission lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions telles que prévues ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit ».

Il est donc demandé à l'Assemblée :

● **DE PRENDRE ACTE** de la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres et jury de concours, comme suit :

Délégués titulaires :

- Madame DENIS Annie
- Monsieur AMOURI Ali
- Monsieur FEDDAL Youssouf
- Madame LEMOINE Solange
- Monsieur HOCHART Joshua

Délégués suppléants :

- Monsieur CYBURSKI Roger
- Madame MOHAMED Yamina
- Monsieur SANCHEZ Thomas
- Madame GAJDA Valérie

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS.

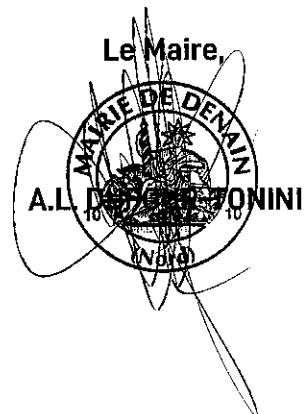
Se sont abstenus : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN.

Le Secrétaire de séance,

J. HOCHART.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....